



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

Étudier la théologie en cours du soir : une licence reconnue par l'État désormais accessible à l'ICP

À partir de la rentrée 2026, la Faculté de Théologie de l'ICP proposera d'obtenir un diplôme national de licence en théologie catholique en suivant ses enseignements dispensés en cours du soir. Une belle reconnaissance pour les étudiants !



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

>> S'inscrire en cours du soir



©F.Albert_ICP

NOUVEAUTÉ **FORMATION**

À partir de la rentrée 2026, la Faculté de Théologie de l'ICP proposera une **nouvelle diplomation des enseignements suivis en cours du soir** : l'obtention d'une **licence nationale de théologie catholique, délivrée par l'État français.**

Cette évolution constitue une belle opportunité pour les étudiants suivant le **baccalauréat canonique de théologie en soirée** de valoriser leur parcours par un **diplôme reconnu par l'État**, tout en poursuivant leur formation théologique dans le cadre académique de l'ICP.

Une licence de théologie adaptée aux personnes en activité

Pensée pour les personnes engagées dans une vie professionnelle ou personnelle dense, cette licence peut être obtenue à **l'issue des cinq premières années du baccalauréat canonique de théologie suivi en cours du soir**.



ICP - F. Albert

Les enseignements ont lieu principalement le **lundi soir**, complétés par quelques sessions le samedi. Ce format permet de concilier études universitaires et engagements professionnels, familiaux ou ecclésiaux.

Le programme couvre les disciplines fondamentales de la théologie :

- sciences bibliques
- théologie dogmatique et fondamentale
- théologie morale et spirituelle
- liturgie et sacrements
- histoire de l'Église et patristique
- philosophie et sciences humaines
- théologie des religions et œcuménisme
- langues bibliques et langues vivantes
- méthodologie universitaire

Accessible aux personnes pouvant justifier **d'au moins une année d'études supérieures (60 ECTS)**, cette formation s'adresse notamment :

- aux professionnels souhaitant approfondir leur culture théologique
- aux enseignants ou cadres engagés dans des responsabilités éducatives ou associatives
- aux laïcs engagés dans la vie de l'Église
- aux personnes en reconversion ou en recherche personnelle
- aux étudiants internationaux souhaitant obtenir un diplôme d'État français en théologie

Baccalauréat canonique et licence : deux diplômes complémentaires

La Faculté de Théologie de l'ICP délivre des **diplômes reconnus dans deux cadres distincts : canonique et universitaire**.

Le **baccalauréat canonique de théologie**, délivré sous l'autorité du **Saint-Siège** selon la constitution apostolique *Veritatis gaudium*, constitue la formation fondamentale des études théologiques dans l'Église catholique. Il ouvre notamment à la licence canonique et au doctorat canonique de théologie, et prépare à des responsabilités académiques, pastorales ou ecclésiales.

La **licence nationale de théologie catholique, délivrée en convention avec l'Université de Strasbourg, est quant à elle un diplôme reconnu par l'État français**. Elle permet de valoriser des études théologiques dans un cadre universitaire national et d'en attester la reconnaissance académique. Elle ouvre également la possibilité de poursuivre des études en master, notamment dans l'un des masters de théologie catholique proposés par l'ICP, ou dans d'autres formations universitaires en sciences humaines, sciences des religions ou études du fait religieux.

Ces deux diplômes ne s'opposent pas : ils répondent à **des logiques de reconnaissance différentes et complémentaires**, l'une ecclésiale et internationale, l'autre universitaire et nationale.

Une nouvelle reconnaissance pour les étudiants du cycle soir - Cycle C

Avec cette nouvelle possibilité, les étudiants inscrits depuis 2025 dans **le cycle de théologie en soirée** pourront désormais, s'ils le souhaitent et s'ils remplissent les conditions requises, **demandeur la validation de la licence nationale au terme de cinq années d'études**.

Cette évolution répond à une attente exprimée par de nombreux étudiants : **pouvoir valoriser leur parcours théologique par un diplôme d'État**, tout en poursuivant leur formation dans le cadre du baccalauréat canonique.

Elle ne modifie pas l'exigence académique de la formation canonique, mais offre **une reconnaissance supplémentaire pour ceux qui souhaitent faire valoir leurs études dans un cadre universitaire français**.

Étudier la théologie aujourd'hui

Depuis plus de 135 ans, la Faculté de Théologie de l'ICP développe un enseignement exigeant, ouvert au dialogue avec les cultures et les questions contemporaines.

Avec cette nouvelle **licence accessible en cours du soir**, l'ICP poursuit son engagement : **rendre l'étude universitaire de la théologie accessible à des publics variés**, qu'ils soient étudiants, professionnels, engagés dans l'Église ou simplement désireux d'approfondir leur compréhension de la foi chrétienne.

Publié le 13 mars 2026 – Mis à jour le 27 avril 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

NOUVEAUTE

Tous les tags